

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES  
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 13 janvier 2020 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Carole Boisvert, Nathalie Fillion et Christine Duchesne, les conseillers messieurs Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Est absent : Monsieur Benoit Marotte.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

**001-2020 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue. Le maire souhaite une bonne année 2020 aux gens présents.

**002-2020 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 2, 9 et 11 décembre 2019, tel que lus.

Adopté.

**003-2020 APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 décembre 2019 pour les chèques #420 au #625 totalisant 296 919,06\$.

Adopté.

**004-2020 CORRESPONDANCES**

Aucune.

**005-2020 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 555-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 322 450 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ACCORDÉE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES FPC ET FEPTU**

Madame Carole Boisvert donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt de 322 450\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accordée dans le cadre des programmes FPC et FEPTU.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**006-2020      VENTE POUR TAXES**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'approuver la liste de vente pour taxes, telle que présentée.

De plus, autoriser le secrétaire-trésorier à transmettre cette liste à la MRC et à agir lors de la vente.

Par contre, le secrétaire-trésorier est autorisé à prendre des arrangements avec les citoyens afin de leur éviter la vente pour taxes.

Adopté.

**007-2020      NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES**

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité de nommer la firme MBBA société de comptables professionnels agréés, comme vérificateurs-comptables pour l'année 2020.

Adopté.

**008-2020      MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu unanimement de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme, soit :

- Jean Demers
- Marie-Ève Lainesse
- Daniel Larivière
- Danielle Lauzier
- Noée Murchison
- Francis Rollin
- Carole Boisvert, membre du conseil municipal

Adopté.

**009-2020      MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE JUMELAGE VERCHÈRES/SAINT-SAVIN**

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne et il est résolu unanimement de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de jumelage Verchères/Saint-Savin, soit :

- Jean-Louis Mireault
- Nicole Chagnon-Brisebois
- Suzanne Gingras
- Marie Nichols
- Mireille Louis-Seize
- Martin Massicotte

Adopté.

**010-2020      MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE TOPONYMIE ET D'HISTOIRE DE VERCHÈRES**

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de toponymie et d'histoire de Verchères soit :

- Nicole Chagnon-Brisebois
- Denis Chagnon
- Marguerite Chagnon
- Colette Charron
- Sylvie Hébert

Adopté.

**011-2020      REGROUPEMENT D'ACHATS DE PAPIER RECYCLÉ AVEC LA MRC**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité de poursuivre le regroupement d'achats de papier avec la MRC selon les mêmes conditions que par les années passées.

Adopté.

**012-2020      DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'EMPLOI ÉTÉ CANADA**

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Carole Boisvert et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et/ou la coordonnatrice au loisir à signer pour et au nom de la Municipalité les demandes de subvention dans le cadre d'Emploi été Canada.

Adopté.

**013-2020      DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

Le rapport sur l'application de la politique de gestion contractuelle de l'année 2019 est déposé.

**014-2020      ENTÉRINER L'ENTENTE AVEC LE DR LOUIS-ANDRÉ KISS**

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'entente avec le Dr Louis-André Kiss concernant le secrétariat.

Adopté.

**015-2020      APPUI À LA RÉOLUTION GNL SAGUENAY**

CONSIDÉRANT que la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) dont Verchères fait partie ainsi que près de 400 autres municipalités représentant plus de 77% de la population du Québec ont appuyé la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique, connue sous l'acronyme DUC;

CONSIDÉRANT que cette urgence climatique implique que nous devons sans délai nous dégager des énergies fossiles, ce qui signifie appliquer toutes les solutions connues afin de réduire de toute urgence nos émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire, tel que révélé par le GIEC;

CONSIDÉRANT que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme;

CONSIDÉRANT que les émissions actuelles du Québec sont de 80 millions de tonnes par année, et que la cible du Québec pour 2030 est de 55,9 millions de tonnes de GES;

CONSIDÉRANT que le Projet GNL Saguenay fera en sorte que, annuellement, de l'extraction à l'utilisation du gaz naturel, plus de 50 millions de tonnes de nouveaux GES seront libérées dans l'atmosphère, accentuant ainsi la crise climatique;

CONSIDÉRANT que ce projet va non seulement annuler complètement tous les efforts des citoyens de notre municipalité et de toutes les municipalités du Québec pour réduire nos émissions de GES, mais qu'il va à l'encontre des efforts de réductions de GES demandés à la société civile, aux villes et au pays pour contrer le réchauffement planétaire, aggravant sensiblement la crise climatique;

CONSIDÉRANT que le pari d'augmenter nos émissions de GES en espérant que ça aura comme effet que d'autres juridictions réduisent les leurs va à l'encontre du principe de précaution;

CONSIDÉRANT la mobilisation citoyenne grandissante contre ce projet;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu que la Municipalité de Verchères:

- Se prononce en défaveur des projets GNL Saguenay et Gazoduq;
- Réclame que ne soient financés d'aucune façon lesdits projets avec des fonds publics incluant prêt, subvention ou investissement public, directement ou indirectement;
- Exige que l'évaluation du projet de GNL Québec inclue le calcul des GES en amont et en aval du projet de l'impact du projet sur la crise climatique comme critère premier de décision;
- Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à :
  - Monsieur François Legault, premier ministre du Québec
  - Monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec
  - Monsieur Justin Trudeau, premier ministre du Canada
  - Madame Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

Adopté.

**016-2020      APPUI À LA VILLE DE VARENNES POUR SON PROJET DE POLYDÔME COUVERT RÉFRIGÉRÉ**

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Nathalie Fillion et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Verchères appuie le projet de la ville de Varennes pour son polydôme couvert réfrigéré afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Que la construction d'une patinoire extérieure couverte et réfrigérée pour la tenue d'activités sportives et récréatives multiples à Varennes soit autorisée afin de bonifier et consolider l'offre de service par une accessibilité à l'ensemble des populations qui pourront être desservies par ladite infrastructure pour les saines habitudes de vie de tous.

Les Verchérois seraient heureux de pouvoir bénéficier de cet équipement régional.

Adopté.

**017-2020      SERVITUDE ÉGOUT LOT 6 312 056**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est unanimement résolu de mandater Me Édith Lavallée pour prendre charge des transactions pour la servitude d'égout sur le lot 6 312 056. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères tout document dans ce dossier.

Adopté.

**018-2020      SHQ – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MARGUERITE-D'YOUVILLE**

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu d'approuver le budget révisé 2019 et le budget 2020 de l'Office municipal d'Habitation Marguerite-D'Youville.

Adopté.

**019-2020 P.I.I.A DEMANDE D’AFFICHAGE EMPLACEMENT - MÉTRO VERCHÈRES**

L’entreprise « Métro » désire rafraîchir son affichage pour le bâtiment sis au 617 rue Duvernay et soumet des plans par International Neon (Wip 2019/Metro/Verchères) corrigés en date du 16 décembre 2019.

Considérant l’avis du CCU;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyé par monsieur Gilles Lamoureux que les plans soumis pour le renouvellement de l’affichage satisfont aux critères du P.I.I.A. d’affichage, tant sur le bâtiment que sur le poteau.

Adopté.

**020-2020 REGROUPEMENT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – ANALYSES DE LA VULNÉRABILITÉ DES SOURCES DESTINÉES À L’ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que les articles 29.5, 29.8 et 573 de la Loi sur les cités et villes et les articles 14.3 et 14.7 du Code municipal qui permettent la création de regroupements pour services professionnels incluant des municipalités et organismes sans but lucratif tels que les régies intermunicipales de traitement de l’eau;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Verchères désire participer à obtenir des services professionnels regroupés pour l’analyse de la vulnérabilité d’un site de prélèvement d’eau de surface;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et il est résolu à l’unanimité de confier à la Ville de Contrecoeur le mandat de procéder en son nom et avec les autres municipalités et organismes intéressés à un appel d’offres public regroupé et à l’adjudication des contrats concernant les services professionnels pour l’analyse de la vulnérabilité des sites de prélèvement d’eau de surface de chaque municipalité ou organisme en fonction des besoins indiqués au mandat.

Par la présente résolution, la Municipalité de Verchères s’engage à respecter le protocole d’entente s’appliquant au regroupement pour services professionnels. De plus, la Municipalité de Verchères délègue monsieur Martin Massicotte comme représentant pour participer aux réunions du regroupement selon la procédure habituelle de la Municipalité de Verchères.

Adopté.

**021-2020 ADHÉSION À L’ENTENTE ENTRE L’UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (« UMQ ») ET ÉNERGIR, S.E.C. (« ÉNERGIR »)**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-41.1), gestionnaires et propriétaires de l’emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la Régie de l’énergie* (L.R.Q. chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d’accès au territoire municipal afin qu’il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

CONSIDÉRANT QU’il est aussi prévu que l’installation de ces réseaux sur le territoire municipal s’effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d’entente, aux conditions fixées par la Régie de l’énergie;

CONSIDÉRANT QU’il est important que chaque partie, qu’il s’agisse d’une municipalité, d’un contribuable ou d’une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d’équipements dans l’emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le 29 octobre 2019, Énergir et l’UMQ ont conclu une entente-cadre à cet égard;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne et il est unanimement résolu :

QUE les conditions prévues à l'entente-cadre entre l'UMQ et Énergir soient adoptées telles que soumises;

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'UMQ et à Énergir.

Adopté.

**022-2020 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

**023-2020 CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21h 45, la séance est levée sur la proposition de madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne.

Adopté.

L'assemblée est close.

*Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Alexandre Bélisle, maire

---

Luc Forcier, sec.très.

**024-2020** Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Secrétaire-trésorier

---



**Questionnement sur un chèque pour l'affilage de patins :**

La Municipalité possède une quantité de patins usagés qui sont prêtés gratuitement à la population. Nous avons fait aiguiser ces patins pour le début de la saison. Ils sont disponibles au chalet du parc Passe-Partout.

**Questionnement sur la résolution contre le projet GNL Saguenay :**

Cette résolution est en lien avec la réduction des gaz à effet de serre (GES). La Municipalité appuie par une résolution un groupe qui s'oppose à ce projet afin de ne pas faire augmenter les GES.

**Questionnement sur les règlements d'emprunt du vieux village :**

Les citoyens questionnent le fait que le règlement est réparti sur 20 ans et demande s'il est possible de regarder la possibilité de le modifier pour le répartir sur 30 ans. Les calculs seront faits et les vérifications sur la possibilité de faire cette modification. Il n'est pas possible pour la Municipalité d'avoir plusieurs termes selon la volonté du citoyen. Si les citoyens désirent des périodes différentes, il faut qu'ils prennent eux-mêmes en charge leur financement. La Municipalité fait un appel d'offres avec le Ministère des Finances et obtient de très bons taux d'intérêt sur le marché.

**Questionnement aussi pour le vieux village sur le fait que les travaux sont répartis sur nombre d'entrées de service :**

Certains citoyens voudraient que le tout soit réparti par le nombre de logements. Le Conseil municipal a discuté du dossier et même si les élus ne sont pas unanimes, la décision fut de conserver le mode de répartition par entrée de service. Depuis de nombreuses années, ce mode de répartition a aussi été utilisé pour l'ensemble de nos projets. Même si tous les modes de répartition sont imparfaits, celui-ci s'inscrit dans la continuité.

**Un citoyen mentionne qu'il a fait l'achat d'un terrain dans le vieux village et qu'il n'a pas été informé de ce règlement :**

Nous rappelons les faits à savoir qu'il y eut une rencontre en juin 2017, des lettres en avril 2018 et une rencontre en mai 2019. Le vendeur aurait pu transmettre l'information. Question sur le règlement du vieux village, annexe et subvention. Le tout sera disponible à la mairie sur demande.

**Questionnement sur le fait de répartir les coûts du vieux village au secteur plutôt qu'à l'ensemble :**

Verchères a un historique de taxes de secteur. Lorsque les rangs se sont dotés de l'aqueduc, le village n'a pas payé pour cela. Les rangs n'ont pas de service d'égout, donc ne payent pas pour les égouts du village. Quand des secteurs ont fait l'objet de travaux, ceux-ci ont toujours été répartis au secteur. Les citoyens des rangs auront à mettre leurs installations septiques conformes dans les années à venir, et ce à leurs frais.

**Questions sur les systèmes avec pompe broyeuse envisagés dans certains secteurs ruraux. Est-ce que la Municipalité a vérifié avec d'autres municipalités si le tout fonctionne?**

Oui des vérifications ont été faites en 2016 avant les premières rencontres avec les citoyens de ces secteurs. Le Conseil municipal a convenu de débiter par le rang des Terres-Noires, entre les montées Calixa-Lavallée et Chicoine-Larose. Un consultant a été retenu pour ce projet et celui-ci a fait à nouveau des vérifications en 2019. Ce type de système fonctionne. Pour le rang des Terres-Noires, une section sera en égout conventionnel et le reste avec les pompes broyeuses. Les citoyens touchés ayant donné leur accord, nous attendons les confirmations de subvention pour la réalisation.

### **Questionnement sur les nouvelles maisons de la rue Sainte-Genève, les gens les trouvent trop grosses :**

La maison a fait l'objet d'une approbation par le Comité Consultatif d'Urbanisme. La fondation avec sous-sol fait que le bâtiment est plus haut. Pour les autres maisons à construire, les permis ne sont pas émis. Il y aura aussi des différences au niveau des parements et du décor pour faire en sorte que les maisons ne soient pas toutes pareilles.

### **Questionnement sur les zones de défense de stationner dans le vieux village :**

Nous rappelons qu'il reste des panneaux à revoir et à installer suite aux travaux. Voir à s'assurer que les gens ne stationnent pas via à vis les poteaux d'Hydro-Québec.

### **Questionnement sur la possibilité de sens uniques dans le vieux village :**

Le dossier a été étudié à quelques reprises et les spécialistes en circulation nous confirment que cela aurait pour effet de faire augmenter la vitesse de la circulation automobile. La situation actuelle oblige tout le monde à ralentir. Donc, pour le moment le Conseil municipal ne souhaite pas faire de modification.

### **Questionnement sur le regroupement pour services professionnel, analyse de la vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec :**

Toutes les municipalités du Québec doivent faire cette démarche qui nécessite d'analyser tous les risques potentiels pour notre prise d'eau. En nous regroupant, une portion de la recherche étant la même, nous partagerons les coûts. Il y aura un programme d'aide financière de Québec qui pourra couvrir environ 50% des coûts.

### **Le maire fait un retour sur certains questionnements suite à l'adoption du budget et à la possibilité d'ajout de ressources humaines :**

La Municipalité devrait obtenir une nouvelle source de revenus en provenance de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) et de Québec. Il s'agit d'un fonds pour les municipalités rurales de la CMM. Si ces argent sont confirmés, le Conseil municipal prendra une portion de ceux-ci pour ajouter une ressource aux travaux publics, un col bleu régulier à temps plein. Depuis plus de 35 ans, la Municipalité a à son emploi que 4 cols bleus réguliers à temps plein. L'ajout d'une ressource permettra de combler les besoins. Au niveau du Service des loisirs, culture et tourisme, encore là, les demandes de services sont toujours à la hausse. Si l'aide financière est confirmée, le Conseil municipal a convenu de revoir l'ensemble des services offerts par ce service et regardera la possibilité de faire l'ajout d'une ressource en soutien administratif. Une analyse avec des municipalités comparables montre qu'en moyenne les municipalités comparées (sans les étudiants et les pompiers) ont près de 25 ressources humaines et Verchères en a 20 ressources équivalentes à temps plein.

### **Un citoyen mentionne qu'il faudrait communiquer aux citoyens de ne pas enterrer les bornes-fontaines lors du déneigement de leur propriété.**

**Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.**



MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #420 AU #427  
 CHÈQUE #463  
 CHÈQUES #497 AU #521  
 CHÈQUES #534 AU #614  
 CHÈQUES #624 AU #625

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	622,05 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	722,02 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	
PR	TELUS	CELLULAIRES	
PR	BELL Canada	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	
PR	PAYS SAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (RAPPORT DE NOVEMBRE 2019)	6,90 \$
PR	PAYS SAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS D'OCTOBRE 2019)	
PR	DES JARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (FRAIS DE NOVEMBRE 2019)	49,67 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE DÉCEMBRE 2019 - ADMINISTRATION, PROTECTION INCENDIE	73,10 \$
420	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12)	15 841,98 \$
421	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12)	747,34 \$
422	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES	ACTIVITÉ KARATÉ	1 890,00 \$
423	STUDIO DISS TORSION INC.	ACTIVITÉ BREAK DANCE	296,00 \$
424	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
425	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
427	PRODUCTION SONNE	SPECTACLE ENFANT "NOËL DE VIOLON DINGUE" LE 7/12/2019 ACTIVITÉ CULTURELLE	919,80 \$
463	RAYMOND LAPORTE	ANIMATION - BIBLIOTHÈQUE	175,00 \$
496	LOGICIELS SPORT-PLUS INC.	FORMATION 21/11/2019 (LOISIRS)	551,88 \$
497	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT AU 596 MARIE-VICTORIN (1 DE 3), 21 ST-PASCAL (1 DE 3 - FACTURÉ), 590 MARIE-VICTORIN ÉGLISE (1 DE 3 - FACTURÉ)	3 535,49 \$
498	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	551,49 \$
499	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12)	48 093,00 \$
500	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER 1 À ST-DOMINIQUE	141,12 \$
501	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER 1 À ST-DOMINIQUE	70,56 \$
502	PAGNET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
503	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12)	186,83 \$
504	AUBIN & ST-PIERRE INC.	ENTRETIEN TRACTEUR KUBOTA	210,15 \$
506	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	121,82 \$
507	ÉQUIFAB	ENTRETIEN SALEUSE (V34-11)	1 235,39 \$
508	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	VÉRIFIER MOTEUR STATION DUVERNAY, RÉPARATION PRISE/NÉON SOUS-SOL MAIRIE	370,13 \$
509	TEXEL MATÉRIEL TECHNIQUES INC.	PROTECTION HIVERNALE ARBOTEX (PATINOIRE)	581,77 \$
510	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
511	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	392,20 \$
512	S.R.S. CONVERGENCE	ENTRETIEN IMPRIMANTE ADMINISTRATIVE	356,42 \$
513	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION NOVEMBRE 2019	44,00 \$
514	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (AUTOPOMPE, CITERNE, UNITÉ D'URGENCE) PROTECTION INCENDIE	510,53 \$
515	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986)	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11)	714,26 \$
516	RONA INC.	LUMIÈRES DE NOËL	585,24 \$
521	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986)	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11)	2 846,75 \$
532	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (995.11\$), EAUX USÉES (145.45\$)	1 140,56 \$
534	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	162,37 \$
535	NOVEXCO INC.	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, INCENDIE	94,45 \$
536	CENTRE AUTOMOBILE VERCHÈRES	ENTRETIEN VÉHICULES (3) VOIRIE (CHANGEMENT HUILE/FILTRES)	239,13 \$
537	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) NOVEMBRE 2019 (11 DE 12)	296,00 \$
538	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	LOCATION NACELLE INSTALLATION LUMIÈRES DE NOËL PARC JEAN-MARIE MOREAU	571,20 \$
539	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	CHRONIQUE BIMENSUELLE, AVIS PUBLIC VENTE DE VÉHICULES	1 729,23 \$
540	TENAQUIP LTD	MATÉRIEL (PERCEUSE/RUBAN, ETC) PROTECTION INCENDIE	509,60 \$
541	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	537,76 \$
542	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	443,26 \$
543	CLINITEK	NETTOYAGE DES VITRES CASERNE	402,41 \$
545	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	1 458,91 \$
546	AXE CONSTRUCTION	REMPLACEMENT DRAIN DE LA DOUCHE OCULAIRE USINE FILTRATION	17 246,25 \$
547	ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PRODEC INC	ENTRETIEN MAIRIE (TABLE)	359,51 \$
548	RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS	LICENCES DE CHIENS / CHATS	105,00 \$
550	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, RÉSEAU AQUEDUC/D'ÉGOUT, PARCS	727,89 \$
551	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE (ANTIVIRUS ET SURVEILLANCE MATÉRIELLE) DÉCEMBRE 2019	333,43 \$
552	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT VOIRIE, USINE FILTRATION	37,89 \$
553	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	125,00 \$
554	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	339,87 \$
555	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2019, DÎNER/STATIONNEMENT/FRAIS DÉPLACEMENT CÉRIU MONTRÉAL	141,23 \$
556	FNX-INNOV INC.	HONORAIRES RÉSEAU SANITAIRE TERRES-NOIRES /MTÉE CALIXA-LAVALLÉE (INFR-162)	10 692,68 \$
557	INFO PAGE	IPA UTILISATEURS PREMIERS RÉPONDANTS DÉCEMBRE 2019 (12 DE 12)	122,79 \$
558	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE À LA GESTION DES NUISANCES DUES AUX FRÊNES MORTS (6)	293,25 \$
559	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS DE LA MONTÉRÉGIE	FRAIS D'EXPLOITATION OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019 (4 DE 4)	2 476,51 \$
560	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR PÉRIODE NOVEMBRE 2019 (11 DE 12)	84,00 \$
561	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLES DE GAZ	22,08 \$
562	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	37,50 \$
563	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	75,00 \$
564	CITOYEN	SUBVENTION SPORTS JEUNES	40,00 \$
565	CENTRE SPORTIF REGIONAL DE CONTRECOEUR	AFFILAGE DE PATINS POUR PRÊT (36 PAIRES)	165,56 \$
566	CITOYEN	REMPLACE LE CHÈQUE 2059 EN DATE DU 18/06/2019 - PERDU	765,20 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #420 AU #427  
 CHÈQUE #463  
 CHÈQUES #497 AU #521  
 CHÈQUES #534 AU #614  
 CHÈQUES #624 AU #625

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
567	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 13/09/2019 AU 12/12/2019	1 365,20 \$
568	CITOYEN	REMPLECE LE CHÈQUE 2206 EN DATE DU 10/07/2019 - PERDU	674,53 \$
569	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	79,73 \$
570	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	105,35 \$
571	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	59,04 \$
572	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	110,86 \$
573	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	275,63 \$
574	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	754,24 \$
575	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	300,16 \$
576	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	606,13 \$
577	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD NOVEMBRE 2019 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSADES) NOVEMBRE 2019, DIVERS RENCONTRE DU BUDGET 16/11/2019, PUBLICITÉ FACEBOOK SPECTACLE GENEVIÈVE JODOIN, RETENUE DU COURRIER (POSTE CANADA), FRAIS ANNUELS, ENTRETIEN INFORMATIQUE, OFFICE 365 BUSINESS PREMIUM 2019/11/18 AU 2020-11-07	3 551,69 \$
578	PREMIER TECH AQUA	MAINTENANCE ECOFLO (112, 147, 189, 408 PETIT-COTEAU, 871 TERRES-NOIRES) FACTURÉ	1 135,95 \$
579	GARAGE DANIEL LAROSE	ENTRETIEN FORD ESCAPE (V-33-10)	109,69 \$
580	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES, AVIS PUBLIC SCRUTIN, THÉMATIQUE SEMAINE NATIONALE	2 147,73 \$
582	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE SP-2019-0501 DEMANDE #75	345,50 \$
583	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	105,51 \$
584	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC	SERVICES TECHNIQUES USINE FILTRATION PÉRIODE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019	1 804,25 \$
585	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	DISJONCTEUR SUR LA GÉNÉRATRICE USINE FILTRATION	2 557,26 \$
586	CHAUFFAGE VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	ENTRETIEN PRÉVENTIF UNITÉ MURALE PROTECTION INCENDIE, VÉRIFICATION THERMOPOMPES /PRESSION/GAZ/ AMPÉRAGE MOTEUR ET COMPRESSEUR AU 596 MARIE-VICTORIN	586,38 \$
587	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER 1 À ST-DOMINIQUE	70,56 \$
588	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER 1 À ST-DOMINIQUE	70,56 \$
589	BÉRARD TREMBLAY INC.	SERVICES PROFESSIONNELS (DESCRIPTION TECHNIQUE LOT 6 312 056)	661,11 \$
590	BISTRO TÊTE DE COCHON	BUFFET DES FÊTES POUR MEMBRES CCU	231,27 \$
592	GROUPE J L D - LAGUË	MACHINE À PRESSION PROTECTION INCENDIE	30,96 \$
593	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2019 ET ÉTUI POUR CELLULAIRE	303,31 \$
594	SR IMPRIMERIE	FOURNITURE DE BUREAU (ENVELOPPES) ET POSE CILLETTS POUR ORIFLAMMES	544,11 \$
595	SYLVIE BISSONNETTE	FRAIS DÉPLACEMENT BELOEIL / ACHAT DE LIVRES	69,35 \$
596	LES SOUDURES RICHER	ENTRETIEN QUAI (FABRIQUER BRAQUETTES ET TUBES)	853,62 \$
597	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ENTRETIEN RIVIÈRE ST-CHARLES - FACTURÉ EN 2020	14 613,00 \$
598	NUMÉRICOM SURVEILLANCE INC.	ALIMENTATION SANS FIL ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE QUAI / INSTALLATION LOGICIEL DE CAMÉRAS LE 27/09/2019	201,21 \$
599	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE NOVEMBRE 2019	38,81 \$
600	MBBA S.E.N.C.R.L.- SOCIÉTÉ DE COMPTABLES	RAPPORT DES COÛTS TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIQM 1.5	1 724,63 \$
601	CONSTRUCTION S.R.B. SCC	SCIAGE DE BORDURE DE BÉTON AU 564 MARIE-VICTORIN	256,11 \$
602	CLARO ENVIRONMENTAL TECHNOLOGIES	DÉGRILLEUR USINE ÉPURATION	494,40 \$
603	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	PASSER CAMÉRA AU 1 RUE HÉBERT (MODIFICATION DU RÉSEAU HÉBERT/DUVERNAY)	379,94 \$
604	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	EPANDAGE SEL SUR TROTTOIR LES 19/11/2019 ET 28/11/2019	420,00 \$
605	ACIER PICARD INC.	MATÉRIEL VOIRIE (FER, BARRE, ETC.)	635,11 \$
606	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	CREUSAGE PNEUMATIQUE (183 PETIT-COTEAU/ 336 MARIE-BRIOT/ 257 MARIE-VICTORIN, 408 PETIT-COTEAU)	1 968,95 \$
607	ATELIER MOBILE BENOIT LAROSE INC.	RÉPARATION SOUFFLEUSE, POSER BOYAU SUR GRATTE DU KUBOTA, VÉRIFIER LA FUITE D'HUILE SUR PÉPINE	1 456,73 \$
608	ENTR ARBRES ET TERRAINS BISSONNETTE	LOCATION DE NACELLE (2 JOURS) LUMIÈRES DE NOËL	689,85 \$
609	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE USINE FILTRATION	1 092,02 \$
610	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	RADIO COMMUNICATION PROTECTION INCENDIE	350,68 \$
611	VILLE DE VARENNES	LOCATION GLACE AUTOMNE 2019 HOCKEY MINEUR (1 DE 2)	10 800,00 \$
612	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT VOIRIE	12,49 \$
613	NICOLE C. BRISEBOIS	DÎNER DES FÊTES COMITÉ TOPONYMIE ET HISTOIRE	132,86 \$
614	LUC FORCIER	FRAIS DÉPLACEMENT DU 11/12/2019 RÉUNION DG MRC À STE-JULIE, DU 16/12/2019 RÉUNION GREFFIER - MRC, BILLETS MÉTRO CERIU À MONTRÉAL LE 3/12/2019	55,14 \$
624	MÉTRO VERCHÈRES INC.	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, RÉSEAU AQUEDUC/D'ÉGOUT, PARCS	340,96 \$
625	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION TRAVAILLEUR DE MILIEU	5 000,00 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	3 622,27 \$
		SALAIRES	83 516,45 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	25 007,54 \$
		TOTAL:	296 919,06 \$

**MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**

**APPROBATION DES COMPTES**

CHÈQUES #420 AU #427  
CHÈQUE #463  
CHÈQUES #497 AU #521  
CHÈQUES #534 AU #614  
CHÈQUES #624 AU #625

---

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

---

\*\*\* CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 décembre 2019

Luc Forcier,  
Secrétaire-trésorier et Directeur général

\*\*\* NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE #544 (1 DE 2)  
CHÈQUE #549 (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS

#517 au #520  
#522  
#591